



Michel Autissier, Président du Conseil départemental du Cher, appelle les parlementaires de la région Centre-Val de Loir à soutenir le projet de report des élections départementales et régionales de mars à juin

Mandaté fin octobre par le Gouvernement pour faire une large consultation des partis politiques et des associations d'élus, l'ancien Président du Conseil constitutionnel, Jean- Louis Debré, a rendu son rapport au Premier Ministre ce vendredi.

Au regard de la situation sanitaire en France et de son évolution ces dernières semaines, il préconise un report des élections régionales et départementales prévues à l'origine en mars prochain, à la fin du mois de juin 2021.

Michel Autissier, Président du Conseil départemental du Cher prend acte de cette proposition et la soutient car les conditions en mars ne sont pas favorables, selon lui, à la tenue des élections car les citoyens ne seraient pas sereins pour aller voter et l'ensemble des candidats ne pourrait d'ailleurs pas mener campagne :

« La démocratie a besoin de débats politiques et nous devons permettre aux habitants du Cher de se rendre aux urnes sereinement.

D'autre part, deux élections auront lieu le même jour, situation inédite : élections départementales et régionales.

Le Département et la Région, depuis la loi Notre, sont deux collectivités majeures pour la vie quotidienne et les habitants l'ont réalisé ces dernières années.

Ajoutons à cela l'abstention massive de ces dernières années aux scrutins locaux, il est donc indispensable que ces scrutins aient lieu dans les meilleures conditions sanitaires.

C'est pourquoi, je demande aux parlementaires de la région Centre-Val de Loire d'appuyer le projet de loi qui serait soumis à l'Assemblée en décembre pour valider cette proposition. »



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

sandrine.pain@departement18.fr



COMMUNIQUE de PRESSE

Mardi 17 novembre 2020